

AMUNDI RENDEMENT PLUS ISR - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **127,41 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
 Actif géré : **525,32 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010820332**
 Indice de référence :
100% ESTR CAPITALISE (OIS) +1.70% P.A.
 Notation Morningstar "Overall" © : **3**
 Catégorie Morningstar © :
EUR CAUTIOUS ALLOCATION
 Date de notation : **31/03/2024**

Objectif d'investissement

Tout en intégrant des critères E.S.G (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus d'analyse et de sélection des titres, l'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 3 ans, à réaliser une performance supérieure à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum au travers d'une gestion discrétionnaire.
 Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion diversifiée et réactive dans le but d'optimiser le couple rendement/risque du portefeuille. Aussi, pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière (analyse macroéconomique et de suivi de la valorisation des classes d'actifs) combinée avec une analyse extra-financière.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période l'indicateur de référence est l'Eonia capitalisé et l'objectif de gestion du fonds est EONIA capitalisé + 1,70% après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 29/02/2024	3 mois 29/12/2023	1 an 31/03/2023	3 ans 31/03/2021	5 ans 29/03/2019	Depuis le 23/11/2009
Portefeuille	0,83%	1,39%	0,83%	5,46%	-1,88%	3,17%	27,27%
Indice	1,41%	0,44%	1,41%	5,48%	8,83%	7,86%	22,48%
Ecart	-0,57%	0,96%	-0,57%	-0,02%	-10,71%	-4,69%	4,79%
Indice Comparatif	-	-	-	-	-	-	-
Ecart Indice Comparatif	-	-	-	-	-	-	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	6,70%	-9,80%	1,69%	0,95%	7,50%	-5,19%	3,67%	1,83%	0,30%	5,76%
Indice	5,05%	1,70%	0,34%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	1,45%
Ecart	1,64%	-11,50%	1,35%	1,42%	7,89%	-4,82%	4,03%	2,15%	0,41%	4,30%
Indice Comparatif	-	-	-	-	7,50%	-5,19%	3,67%	1,83%	-	-
Ecart Indice Comparatif	-	-	-	-	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⚠ Risque le plus faible Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création de la classe : **23/11/2009**
 Eligibilité : **Assurance-vie**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**
 Frais courants : **1,06% (prélevés)**
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**
 Commission de surperformance : **Oui**

Volatilité (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	4,85%	4,52%	5,85%	4,81%
Volatilité de l'indice	0,05%	0,29%	0,32%	0,26%
Baisse maximale	-3,43%	-12,37%	-13,73%	-13,73%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

DIVERSIFIÉ



Yannick Quenehen
Responsable de gestion stratégies diversifiées Paris - Gérant Principal du portefeuille



Amélie Derambure
Co-gérant du portefeuille

Commentaire de gestion

Revue de marchés et performances

Le mois de mars clôture un premier trimestre 2024 marqué par de nouveaux plus hauts sur les grands indices boursiers grâce à des publications confirmant la résilience de l'activité économique américaine et des résultats des entreprises. Du côté de l'inflation, les derniers chiffres continuent d'alimenter les doutes sur le rythme de normalisation à venir, entraînant une révision du nombre de baisse des taux directeurs à attendre sur 2024, en particulier de la part de la FED. Pour autant les grands banquiers centraux sont venus confirmer leur volonté de baisser les taux avant la fin de l'année, si l'inflation continue d'évoluer conformément à leurs attentes. En Europe, la dynamique macro-économique reste plus poussive, avec certes une légère amélioration mais à partir d'une situation de quasi-stagnation, renforçant la conviction de premières baisses de taux de la BCE en juin.

Dans ce contexte, les marchés actions ont affiché des nouveaux records. Ainsi, l'indice mondial, le MSCI ACWI, progressait de +3,1% sur mars. La zone euro tire son épingle du jeu, en surperformant les autres grandes zones avec une hausse de +4.3%, tandis que les Etats-Unis et le Japon enregistrent respectivement des gains de +3,1% et 3.4%. Le MSCI pays émergents progresse de +2,7% entraîné par la surperformance du marché taïwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En tête, le secteur bancaire (+9,1%), le secteur de l'immobilier (+8,2%) et le secteur de l'énergie (+6,8%). Le secteur des biens de consommation de base (+1,5%) ainsi que le secteur des biens de consommation cycliques (+2,2%) sont les grands perdants ce mois-ci malgré leurs performances positives.

Sur les marchés obligataires, malgré une persistance de la volatilité, les taux d'intérêts affichent une légère détente. Ainsi, le taux à 10 ans américain termine le mois à 4.20%, soit -5 points de base (pdb) par rapport au mois précédent. De même pour la Zone Euro, avec le taux à 10 ans français qui ressort fin mars à 2.81% (-7 pdb). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.67% (-16 pdb) et 3.15% (-13 pdb). En ce qui concerne le marché des obligations privées, malgré des volumes d'émission records, les spreads de crédit se sont de nouveau resserrés, se rapprochant des plus bas niveaux de 2021, et permettant à l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate d'afficher une performance positive de +1.2%.

Sur le front des devises, la vigueur de l'économie américaine continue de soutenir le dollar face aux autres devises. L'euro reste toutefois stable face à la devise américaine sur ce mois de mars.

Enfin, sur les matières premières, les prix du baril de pétrole progressent de 5%, sur front de nouvelles escalades dans le conflit au Moyen-Orient. Le prix des métaux précieux s'envole, à l'image de l'or qui enregistre un gain de 8.6%.

Sur le mois, le fonds Amundi Rendement Plus ISR affiche une progression, bénéficiant de son exposition aux obligations privées qui constitue son axe stratégique d'investissement, dans l'optique de capturer le rendement actuel délivré par ce segment. L'exposition aux marchés actions a également contribué positivement mais plus marginalement en raison d'une allocation prudente, considérant les niveaux de valorisation comme déjà élevés. Enfin, le fonds a tiré parti du mouvement d'appréciation du dollar, notamment face à l'euro et le yen.

Mouvements du portefeuille au cours du mois

Dans cet environnement de début d'année dominé par la révision haussière du scénario de croissance attendu pour l'économie américaine sur 2024, et par les discours « dovish » des banquiers centraux, l'exposition actions du portefeuille a été légèrement renforcée, avec pour objectif d'accroître cette exposition sur repli des marchés. La sensibilité aux taux d'intérêts a été maintenue à un niveau élevé jugeant qu'au-delà de la volatilité court terme, le prochain mouvement à attendre de la part des banques centrales FED et BCE serait une baisse qui soutiendra la valorisation des actifs obligataires.

La stratégie d'investissement reste centrée sur la recherche de rendement de qualité au travers de nos investissements en obligations privées qui constituent plus de 50% de l'allocation du portefeuille. Le fonds a ainsi participé à de nouvelles émissions primaires.

Sur la partie actions, malgré un nouveau léger renforcement de l'exposition action, la stratégie reste défensive au regard de niveau de valorisations tendues. De même, la sélection actions se porte en faveur des valeurs dites « défensives » et « value » avec des critères de sélection sur leurs engagement ESG.

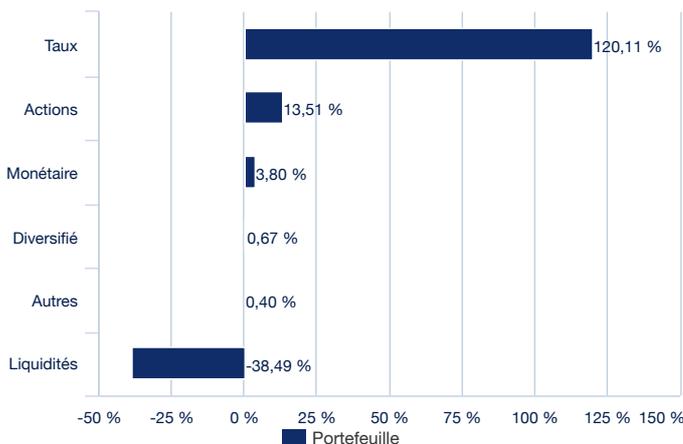
Enfin sur les devises, l'exposition à la devise Japonaise a été conservée, anticipant une inflexion de la politique monétaire qui devrait supporter une réappréciation de la devise.

Perspectives

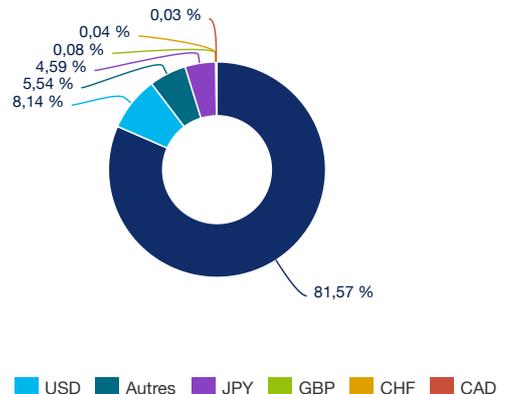
Nous prévoyons toujours un ralentissement de l'activité économique aux États-Unis, tout en évitant une récession. Toutefois, toute déception sur le front de la croissance ou des bénéfices pourrait avoir un effet négatif sur la complaisance des marchés, justifiant l'achat de protections. Nous avons une position modérée sur les actions des pays développés, complétée par des investissements sur le Japon et les marchés émergents. Nous maintenons également notre position positive sur la duration aux États-Unis et en Europe, mais au vu des niveaux élevés de dette publique et d'une inflation persistante, nous nous attendons à une certaine volatilité au gré des indicateurs économiques. Nous maintenons notre préférence pour la qualité et les valorisations attractives du crédit, en privilégiant l'exposition Investment Grade en euro.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)



Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité	4,73
Nombre de lignes	354

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

DIVERSIFIÉ ■

Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille *
BTPS 4% 04/35 13Y	2,39%
A-F EMERGING MKT HD CUR BD-J2 EUR	2,02%
A-F EMERGING MKT LOC CURR BD -J2 USD	1,93%
BTPS 1.5% 04/45 34Y	1,87%
ISPIM 4.75% 09/27 EMTN	1,22%
US TSY 2% 8/25	1,20%
SANTAN 1.125% 01/25 EMTN	1,10%
ALTAFP 2.25% 07/24	1,02%
EDF VAR PERP	0,96%
ISPIM 4.875% 05/30 EMTN	0,95%

* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

DIVERSIFIÉ ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

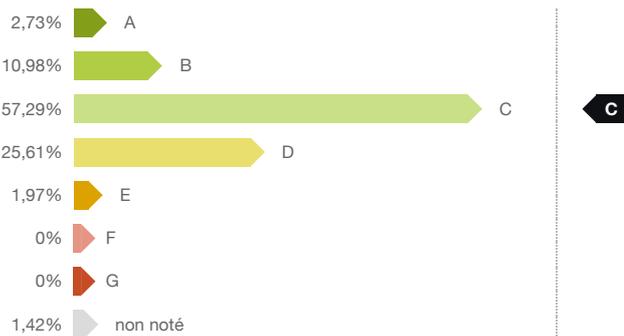
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers de référence ESG (Indice) : Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI World All Countries + 65% Barclays Global Aggregate + 10% ICE Bofa Global High Yield Index + 10% JPM EMBI Global Diversified.

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores ESG (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Environnement	0,98	0,18
Social	0,73	0,34
Gouvernance	0,41	0,50
Score Global	0,84	0,32
	Portefeuille	Indice
Note Globale	C	D

Couverture de l'analyse ESG (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	270
% du portefeuille noté ESG ²	99,99%

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Date de notation : 31/03/2024

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

¹ Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.

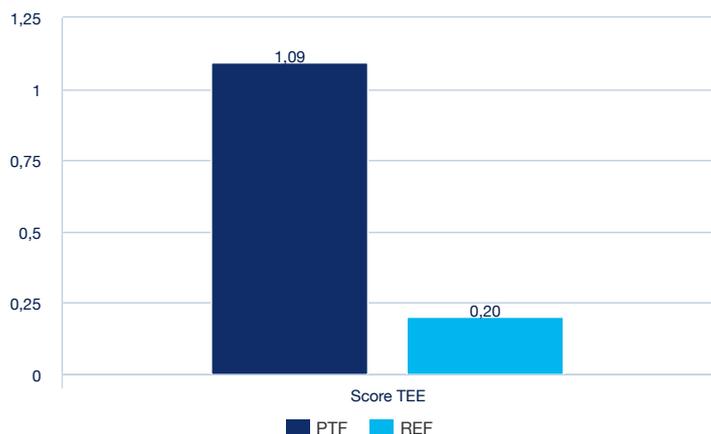
² Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.

DIVERSIFIÉ ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

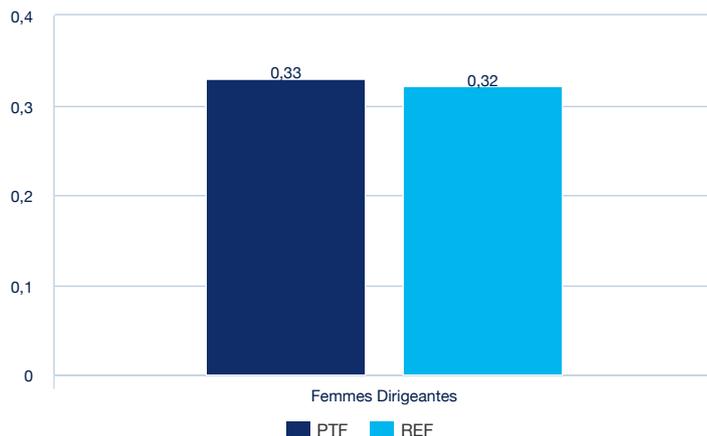
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Univers de référence ESG (Indice) : Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI World All Countries + 65% Barclays Global Aggregate + 10% ICE Bofa Global High Yield Index + 10% JPM EMBI Global Diversified.

Environnement - Transition écologique et énergétique¹

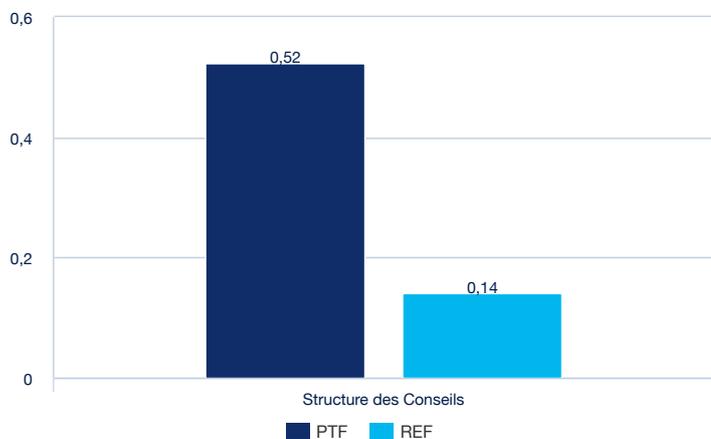
% Noté/Notable - Score TEE

PTF	REF
92,29%	88,62%

Taux de Femmes Dirigeantes²

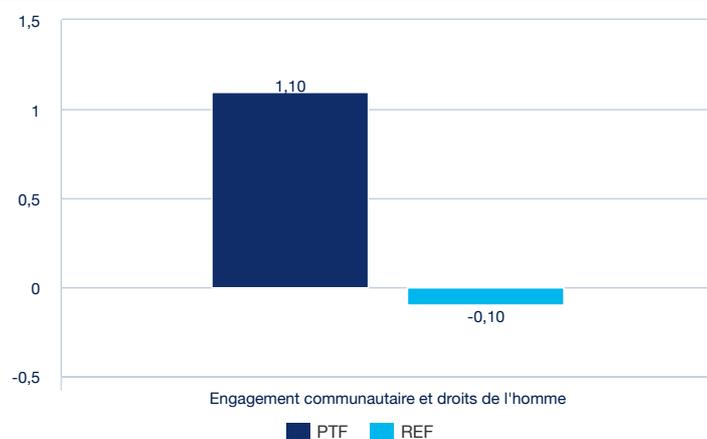
% Noté/Notable - Taux de Femmes Dirigeantes (%)

PTF	REF
89,35%	72,66%

Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration³

% Noté/Notable - Structure du Conseil d'Administration

PTF	REF
97,57%	84,22%

Respect des droits humains - Engagement communautaire et droits de l'homme⁴

% Noté/Notable - Engagement communautaire et droits de l'homme

PTF	REF
97,55%	88,98%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnemental - Score de Transition Énergétique et Ecologique : Cet indicateur fait référence à l'évaluation combinée du niveau d'émission et d'énergie utilisée ou l'impact direct de l'entreprise (consommation de ressources naturelles, émissions de gaz à effet de serre) et du niveau d'utilisation d'énergies renouvelables. Source: Amundi.

2. Indicateur Social - Score Taux de Femmes Dirigeantes : Score moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration: Séparer les fonctions de décision et de contrôle (président-directeur général) et s'assurer que la société dispose d'organes de contrôle indépendants (conseil d'administration, comités d'audit, des rémunérations et des nominations). Source: Amundi.

4. Indicateur de Respect des Droits de l'Homme - Engagement communautaire et droits de l'homme : Promouvoir le développement des communautés locales. Participer à des groupes d'initiative de l'industrie en vue de promouvoir les meilleures pratiques en lien avec l'environnement direct de l'entreprise dans les pays développés et émergents. Et assurer le respect des droits humains fondamentaux, notamment le droit à la liberté individuelle (surtout dans les pays où cela n'est pas assuré). Interdire le travail obligatoire et la discrimination. Source : Amundi.

DIVERSIFIÉ ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.